Document d'informations clés –
FCP Zenith Valor by R-Co

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ZENITH VALOR by R-Co

Part C - Code ISIN : FR001400NFK0
Nom de l'initiateur : **Zenith AM**
Site internet : www.zenith-am.com
Contact : **Appeler le +33 1 80 98 00 50 pour de plus amples informations**
L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Zenith AM en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Zenith AM est une société de gestion de portefeuille agréée en France sous le numéro GP-11000028 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés **: 01/05/2025**

En quoi consiste ce produit ?

Type
Le fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières « OPCVM » constitué juridiquement sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (le « FCP ») de droit français.

Durée
Le FCP ZENITH VALOR by R-Co a été constitué pour une durée de 99 ans. Zenith AM peut cependant décider de le dissoudre par anticipation à tout moment.

Objectifs
En tant que fonds nourricier, le fonds ZENITH VALOR by R-Co est investi en permanence et à hauteur de 90% minimum dans la part « MFE EUR » (Code ISIN : FR0013294238) de la SICAV de droit français, R-co Valor (ci-après le « Maître ») et à titre accessoire en liquidités. La performance du FCP ZENITH VALOR by R-Co peut être inférieure à celle de du fonds Maître en raison notamment de ses propres frais.
L'objectif de gestion du fonds nourricier est le même que celui du fonds maître à savoir, *la recherche de performance, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, par la mise en œuvre d'une gestion active et discrétionnaire reposant notamment sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, taux) et sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs. En conséquence, le fonds ne dispose pas d'indicateur de référence.*
La stratégie mise en œuvre par le fonds maître, repose sur les critères suivants : une perspective de croissance durable, une situation concurrentielle faible (quasi-monopole technique ou commercial, position dominante), une compréhension claire de l'activité de la société en question, un prix raisonnable. Le fonds Maître peut être investi, entre 0 et 100% en actions de toutes tailles de capitalisation (maximum 20% en actions de petites capitalisations, y compris les micro-capitalisations) et de toutes zones géographiques (jusqu'à 100% aux actions des pays hors OCDE, y compris les pays émergents); entre 0 et 100% en produits de taux d'émetteur public et/ou privé de toute qualité de signature (dont 20% maximum en obligations convertibles, jusqu'à 100% en obligations callable et puttable, maximum 20 % en obligations de signature spéculative dite à haut rendement ou « High Yield » et 10% maximum en obligations non notées); entre 0 et 10% en OPCVM.
Le fonds Maître peut par ailleurs, avoir recours à des titres intégrant des dérivés, des instruments financiers à terme aussi bien à titre de couverture que d'exposition aux risques action, de taux et de change, ou encore à des acquisitions et cessions temporaires de titres. L'exposition consolidée du portefeuille (via des titres, OPCVM, opérations sur marché à terme) à tous types de marchés confondus, sera au maximum de 200%. Plus particulièrement, l'exposition consolidée de l'OPCVM :
- *au marché actions et au marché des devises ne dépassera pas 100 % pour chacun de ces risques ;*
- *au marché des taux permettra de maintenir la sensibilité* du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.*

**La sensibilité obligataire mesure la variation du prix d'une obligation à taux fixe lorsque les taux d'intérêt évoluent. Plus la durée de vie résiduelle d'une obligation est grande, plus sa sensibilité est élevée.*

Le prospectus du fonds Maître, le document d'informations clés, ses rapports et comptes périodiques annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en français au format numérique, sur simple demande auprès de Zenith AM à l'adresse électronique suivante : info@zenith-am.com.

Affectation du résultat : capitalisation.

Investisseurs de détail visés
Le FCP est destiné à tous les investisseurs dont l'objectif est de disposer d'un support d'investissement dont l'allocation diversifiée permet, en fonction des opportunités de marché, d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions. Rien ne peut garantir qu'ils récupéreront le montant investi à l'origine. Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs prévoyant de retirer leur apport dans un délai de cinq ans. L'évaluation de la Société de gestion ne constitue pas un conseil d'investissement. Son objectif est de donner aux investisseurs une indication

initiale leur permettant de déterminer si le FCP est adapté à leur situation, en tenant compte de leur niveau d'expérience, de leur appétit pour le risque et de leur horizon d'investissement.

Le dépositaire du FCP est Société Générale S.A agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services ». D'autres informations sur le FCP ainsi que le prospectus, les rapports annuels et semestriels et les valeurs liquidatives sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès de la Société de gestion.
De plus amples informations sur le produit, sont tenus à disposition de l'investisseur le prospectus et le reporting sur le site internet de la société de gestion : https://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez l'investissement pendant cinq (5) ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Elle reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.
Par ailleurs, le FCP peut également être exposé aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque) et identiques au fonds Maître, à savoir : risque de liquidité lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente, risque lié à l'impact des techniques telles que des produits dérivés qui peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille. **Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.**

Les demandes de souscriptions et de rachats du fonds Nourricier sont centralisées chaque jour ouvré précédant le jour d'établissement de la valeur liquidative (J-1) avant 11h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine VL calculée sur les cours de clôture du jour ouvré suivant (bourse du jour J). Les demandes de souscriptions et de rachats du fonds Maître sont centralisées chaque jour ouvré précédant le jour d'établissement de la valeur liquidative (J-1) avant 16h00 et sont exécutés sur la base de la prochaine VL calculée sur les cours de clôture du jour ouvré suivant (bourse du jour J).

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un indicateur de substitution approprié au cours des dix dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : cinq ans minimum ***Exemple d'investissement : 10 000 €***			
Scénarios		1 an	5 ans (période de détention recommandée minimale)
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**5 310€** -46,92%	**3 900€** -17,15%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**8 580€** -14,16%	**10 020€** 0,04%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**10 570€** 5,70%	**13 550€** 6,26%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement annuel moyen	**14 350€** 43,48%	**16 980€** 11,17%

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :
- le 31/05/2021 et le 29/12/2023 pour le scénario défavorable ;
- le 30/01/2015 et le 31/01/2020 pour le scénario intermédiaire ;
- le 30/06/2016 et le 30/06/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si Zenith AM n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de Zenith AM, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 € **Scénarios**	**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans**
Coûts totaux	180€	1 264,21€
Incidence des coûts annuels (*)	1,80%	1,91%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,18% avant déduction des coûts et de 6,26% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0% du montant investi/0 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée	0€
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0€
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80% de la valeur de votre investissement par an.	180€
Coûts de transaction	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0€
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0€

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Ce produit convient aux investissements à long terme. Les parts du Fonds peuvent en principe être rachetées chaque jour de valorisation. Sauf mention contraire dans le prospectus, une telle opération n'engendre en principe aucun coûts ou frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation relative au FCP peut être adressée par courrier à : **Zenith AM** – 13, rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS ou par courriel à l'adresse électronique suivante : info@zenith-am.com

Autres informations pertinentes

Devise de la part C : euro. Classification SFDR : article 8. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus du FCP.

Des informations sur la performance de la part du FCP au cours des 10 dernières années (ou des années civiles complètes depuis le lancement de la part du FCP, si celle-ci a été lancée depuis moins de 10 ans) sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion : https ://www.zenith-am.com/produits-services/opcvm.

L'investisseur peut également peut saisir le Médiateur de l'AMF par courrier postal : Le Médiateur – Autorité des marchés financiers – 17, place de la Bourse – 75082 Paris CEDEX 02 ou internet : https://www.amf-France.org/fr/le-mediateur.